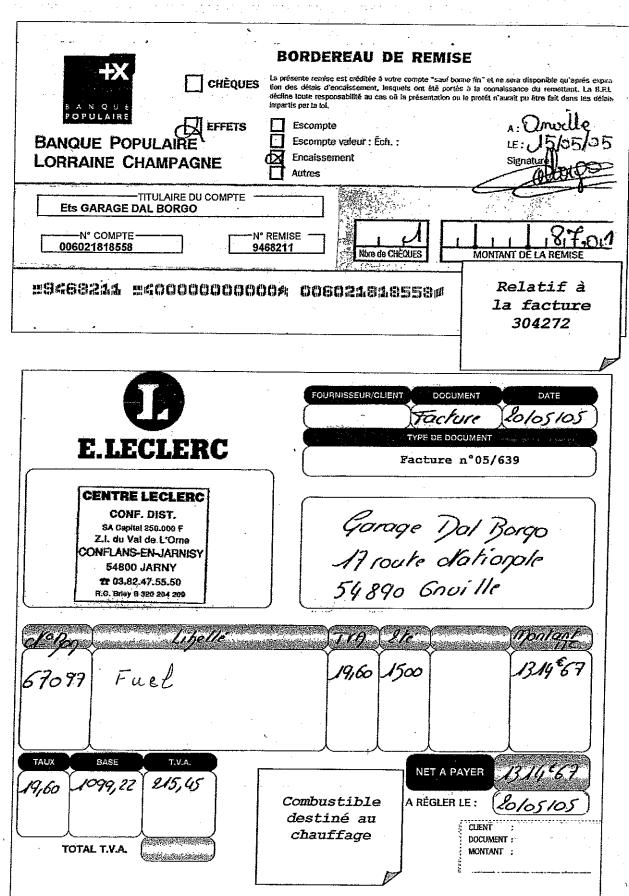
Page: 16/30

- ANNEXE B9 -



Page: 17/30

- ANNEXE B10 -



Tour Maine Montparnasse - B13 - 33 aveaue du Maine - 75/56 Paris Cedex 15 Téisphone : 01 53 74 20:00 - Télécopie : 01 53 74 22 22

Vos références :

Votre N° de compte : Votre contact : Téléphone:

09522-62

GGC.BDX@FRANCETELECOM.COM 05 57 14 18 28

FACTURE

Date: 22/05/2005

Nº: 05/14563263

AGENCE DAL BORGO M. FABRICE DAL BORGO

17 ROUTE NATIONALE

54890 ONVILLE

Service Facturé

INTRANET COMMUTE Sous-compte 09522-62-62							
	Pén de	iode à	Qua	ntité unité	Prix unitaire HT	TVA	Montant EUR HT
Réf: 09522-62-62-Z001/ABONNE: 25256			111-12				
ABONNEMENT UTILISATEURS INDIVIDUELS TUTTI 20	mars	Avr	2		29,00	(1)	58,00

(1) TVA : 19,6 %	·	11,37
Total HT		58,00
TVA payée sur les débits		11,37

Somme totale à payer

Date de prélèvement : 3,405 % juin 2005

Taux d'intérêt de retard de paiement : 3,405 %

Conformément à votre demande, le montant ci-dessus sera prélevé sur votre compta : 14707000830062181855831

B.E.P. METIERS DE LA COMPTABILITE

EP2 - Epreuve technique: activités professionnelles sur dossier

- ANNEXE B11 -

Page: 18/30

GARAGE DAL BORGO 17.RTE NATIONALE - 54 890 ONVILLE

TEL03.83.81.83.32/FAX03.83.81.88.80 RIB.BPL.14707/00083/00621818558/31 SIRET 408 307 965 00017-APE 501Z TVA INTRA: FR50408307965 00017



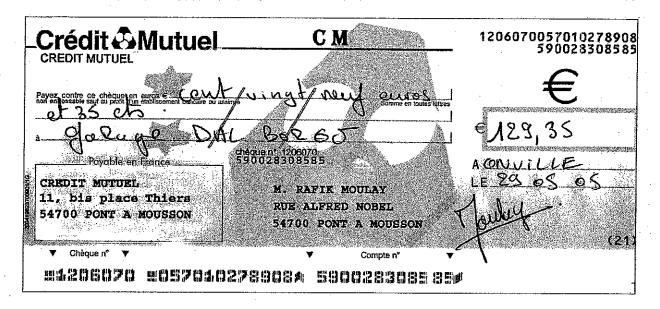
Facture 05/304630

MR RAFIK MOULAY RUE ALFRED NOBEL 54700 PONT A MOUSSON

POILO		N° Entrée Date	Kilométra	ge Immatriculation	Carburant Type	Vos référenc	es ou numéro de série et	bisdne
I	5996	27/05/	2005 218 <i>5</i> 34	4845VZ54	j (
.tva	Temps/Qt	e Code/Ref	i.	Designation	t t	U. ht	P.U.net ht	Montht
2	1.:	50 MOT1	MAIN D'	OEUVRE		27.50	27.50	41.25
2	1.5	00 PDIV	COURROII	Ē		20.25	20.25	20.25
2	1.1	00 PDIV	ALTERNAT	TEUR OCCASION		50.00	50.00	50.00
	٠							
				EDE3% POURTO				
		ŧ		ION SQUS B JOURS				
				TAXE CORRESPON RE DROIT A DEDUC				
			PATE OUV	HE DROIT A DEDOI	JION.			
	TVA	H.T.	TVA	TTC	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
C	19.60	111,50	21,85	133,35			Total T.T.C.	133,
2								
	******						Acompte	. 0,
		111,50	21.85	133,35		Net	Acompte t à payer (EUR)	0, 133,

Page: 19/30

- ANNEXE B12 -



- ANNEXE B13 -

DOCUMENTATION FISCALE

Véhicules de transport des personnes

Les véhicules et engins conçus pour transporter des personnes ou à usage mixte sont exclus du droit à déduction (de la TVA) :

- lorsqu'ils constituent pour l'entreprise des immobilisations;
- ou lorsque, ne constituant pas des immobilisations, ils ne sont pas destinés à être revendus à l'état neuf.

Services afférents à des biens exclus de droit à déduction (de la TVA)

Les services de toute nature (réparation, transport, commissions...) afférents à des biens exclus du droit à déduction n'ouvrent pas droit à déduction (de la TVA).

Une règle analogue est prévue pour les redevables qui prennent en location les mêmes biens.

Mémento pratique, Lefebvre fiscal, Édition 2003 § 4730, 4738

Dépenses supportées au bénéfice de tiers

Selon le Conseil d'État, la TVA sur les dépenses d'invitation est récupérable en totalité, y compris sur la facturation exposée au profit des dirigeants et des salariés, dès l'instant que ces frais sont supportés par l'entreprise dans l'intérêt de l'exploitation [...]

Dans deux arrêts rendus la semaine dernière, le Conseil d'État vient d'admettre la déduction de la TVA afférente aux frais de restaurant, de réception et de spectacle lorsqu'ils sont supportés par l'entreprise et dans son propre intérêt au profit de ses dirigeants et de ses salariés.

Revue Fiduciaire, FH2921 du 5 juin 2002

Escompte de règlement

Lorsqu'une facture porte mention d'un escompte qui sera consenti en cas de paiement comptant ou sous un certain délai, l'Administration admet que le vendeur soit dispensé d'adresser ultérieurement une note d'avoir à ses clients, sous réserve qu'une mention apposée sur la facture précise que, dans le cas où ceux-ci useraient de la faculté de bénéficier d'un escompte qui leur est offerte, seule la taxe correspondant au prix effectivement payé par eux ouvre droit à déduction (de la TVA).

Mémento pratique, Lefebvre fiscal, Édition 2003 § 4962



Session 2005

Page: 20/30

- ANNEXE C1 -

Extraits de la balance générale Mai 2005

Comptes	Intitulé	Débit Cr	édit	
	Balance	Générale de mai 2005 à mai 2	2005	. •
Euro				
Exercice du 01/04/2005				
00701621- M I	AL BORGO	FABRICE		-
31 mai 2005	16:32	FIDUCIAL FRIAUVILLE	0382330029	

445620	TVA sur immobilisations	3 788.59	······	
445660	TVA sur autres biens et	4 495.82	180.44	
h	Services			

706008	Ventes main d'œuvre	14 345.12
707008	Ventes accessoires	12 538.29
707108	Ventes pneus	3 021.88
707208	Ventes huiles	1 036.42
707308	Ventes gaz	377.51

Session 2005

EP2 - Epreuve technique: activités professionnelles sur dossier

Page: 21/30

- ANNEXE D1 -



Marque: RENAULT

Modèle: KANGOO Express

Date de 1^{ère} mise en circulation: 18/10/2003

1ère main : oui

Kilométrage: 71000 Km

Kilométrage garanti : Oui

Garantie:

☑1 An ☐6 mois ☐3 mois ☐Non garanti

Prix: 10700 €

Nº immatriculation: 6302 ZG 54

Nombre de places : 2.

Carburant: diesel

Moteur: 19D55

Couleur : Jaune

Accessoires:

- Kit essentiel
- Peinture métallisée

Gamme: utilitaire

RAPPEL:

Les types de champs à définir peuvent être les suivants :

- Texte (Maximum 255 caractères)
- Mémo (champ texte dont la taille peut contenir jusqu'à 65 536 caractères)
- Numérique
- Monétaire
- Logique (oui/non)
- Date

La légende correspond au nom du champ non abrégé

N'oubliez pas de définir la clé primaire de la table. Vous renseignerez celle-ci sur l'annexe R9

MME GENIN

B.E.P. METIERS DE LA COMPTABILITE

EP2 – Epreuve technique : activités professionnelles sur dossier

Page: 22/30

- ANNEXE R1 -

RENAUI	T Ordre	de Réparatio	n N° 34991	U			Client
	Promis le :		å:				
. Contracts	avayes	Adolesi	in Helle				
Pneus (pression)	Ville ,	Vidange	Vidange			•	-
Accus (niveau)	Route	Niveau	Niveau				
Liquide freins	Nettoyage moteur	Marque d'huile	Poid				
Lave-vitre (niveau)	Depoussiérage		Vidange		4		
ircuit refroidissement Niveau concentration	uide freins Nettoyage Marque d'huile Pont Vidange ve-vitre (niveau) Dépoussiérage Vidange Vidange uit refroidissement eau concentration Graissages Niveau						
Codes		Libelle	iles travous:			ling	Temps
	ENTRETIEN	- REGLAGE ET VIDAN	GES				
T2. 1	emplodu	Pilie à Pu Pilhe à S	1 0	Reins	AV.		8.
							2
geratus proces		enative des alcces	Section of the sectio	TVO HER Value As	i e		
V3000	Hosti		6				
7232682	52. Toin	1	1				
36 f Aco 26 3	5 Fifte	A Heile	Λ				
+700 tooo?	32 Fillie	a Gaso.P					
£3001£95	08 Filtre	A Huile a Gazo.P a Air- elles de Fais e de Fasins					
Flockett	33 17aqui	ettes de Fro	1 Men				
AMJ783	81 Kioud	e de Frois		J	1		1
	1 - 1						

Page: 23/30

- ANNEXE RZ				
NOM: HERV	ELET Négoce e de la Mae	ZTél. : O	3 838187!	57
Adr. 13 Ru	e de la Mou	ne 5	4830 ONNI F	LĒ.
Livré le :			ZF 54	
Type OPE	EL. • . A: 166.BAOSI	STRA.	46653	9
V. 2.		burant	Kilométrage	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	l l	1/2 3/4	18/16/6	d
	éparation, le client reconnaît avoi l au dos du présent document el			
-Malley			1/	<u>)</u>
Visa dı Taux MO. H.T.	client	Visa de	receptionnaire	
iaux mv. 11.1.	FACTURE DU:			
	Montant net H.T.	Taux T.V.A.	*Montant T.V.A.	
Main-d'œuvre				_
Pièces				1
Petites fournitures				
ubrifiant H.T.	1			
			1	
Sous-total				
Carburants T.T.C.			Non récupérable	
		<u></u>		
Fotal à payer				
OBSERVATIONS:		- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		-
				ļ
*T.V.A.	acquittée sur les débits.		4939 002	620

Page: 24/30

- ANNEXE R3 -

GARAGE DAL BORGO 17, route nationale 54890 ONVILLE

☎: 03.83.81.83.25 **ⓐ**: 03.83.81.88.80



Session 2005

EP2 - Epreuve technique: activités professionnelles sur dossier

Page: 25/30

BORDEREAU de SAISIE

Laisser une ligne blanche entre chaque écriture

Année : 2005

Code	Jour Mois	Libellé	N° de Compte	Débit		a tu	
Л				Deou		Crédit	T
							\perp
							\top
							-
						· .	+
							\vdash
							_
		***************************************					\vdash
							-
							_
					\dashv		
							:
-		1-					
					+		
					-		
					+		
					+		—
							. 1

Session 2005

EP2 – Epreuve technique : activités professionnelles sur dossier

Page: 26/30

BORDEREAU de SAISIE

Laisser une ligne blanche entre chaque écriture

Année : 2005

Code	Jour Mois	Libellé	NO 1. 17			عدم بدر	
JL	JUH 110W	Liveue	Nº de Compte	Débit		Crédit	
	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,						T
							1
							T
					ĺ		T
							7
							T
							T
							Ť
						11.0	T
							T
							1
							T
		·					T
					Ì	······································	T
							t
						·····	t
					\dashv		t
							t
							t
					1	····	H
					\top		\vdash
					\top		
					\top		H
					_		\vdash
					\dashv		-
					+		
					+		_
		74.7		·	+	***************************************	_
					+		
					+		
				-	+		
							_
					-		,
		7			+		
					+		
 							

- ANNEXE R6-

Tableau préparatoire du calcul de la TVA du mois de mai 2005

	Montant comptable	Montant arrendi
CA HT		arrong
TVA COLLECTÉE À 19,6 %		
TVA SUR IMMOBILISATIONS À 19,6 %		
TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES À 19,6 %		
TVA A DÉCAISSER		
CRÉDIT DE TVA		

- ANNEXE R7 -

Extrait du bordereau de saisie DAL BORGO

BORDEREAU de SAISIE

Année : 2005

Code JL	Jour Mois	Libellė	N° de Compte	Débit		Crédit	
					24-030-1903		30.000
							-
							L
<u></u>		·					_
1							
$\sim\sim$		······		Í	- 1		

EP2 – Epreuve technique : activités professionnelles sur dossier

- ANNEXE R8-

Page: 28/30

A. MONTANT DES OPERATIONS REALISEES	بينت
OPERATIONS IMPOSABLES (H.T.) OPERATIONS NON IMPOSABLES	
01 Ventes, prestations de services	
02 Autres opérations imposables	
03 Acquisitions intra communautaires	
(Dont versés à distance et/ou opérations de Livraisons intracommunautaire. 0034	Ċ.
montage)	
B. DECOMPTE DE LA TVA A PAYER Opérations imposables (lignes 1 à 3 ventiles par taux) Base hors touch	
The late of the second	3
08 Taux 19,6 %	
49 Taux 5.5 %	
	•
10 Anciens taux	
Opérations imposables à un tour portionities (41)	•••
12 Opérations réalisés dans les DOM.	
14 TVA antérieurement déduite à reverser.	
75 Total de la TVA Brute due (ligne 08 à14)	·
16 Dont TVA sur acquisitions Intracommunautaires	
DEDENCTIONS 1.6 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco	
DEDUCTIONS Ur opérations à destination de Monaco CH36	
	Ø.
9 Pione constituent de la cons	
8 Biens constituant des immobilisations.	
9 Autres biens et services.	
Autre TVA à déduire	
Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	
(A convertir si ce crédit est en francs et votre déclaration en euros) Total lignes 20 +21	_
Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable	
Pour la période s'il est diférent de 100 %	
TAXE A PAYER	
Crédit de TVA (ligne 24-ligne 15)	
Remboursement demandé sur	4
formulaire n° 3519 joint	
Cette somme est à reporter ligne 21 de la Somme à imputer y compris acompte	
prochaine déclaration)	
Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne	
dispense pas de paiement des taxes assimilées déclarées linna	
29. (N'oubliez pas de joindre le rédiement	
correspondant)	

Page: 29/30

TITRE:					
NOM CHAMP	DEFINITION EXACTE DU NOM DU CHAMP	ТҮРЕ	TAILLE	CLÉ PRIMAIRE	
N°IMMAT					
MARQUE					
MODELE					
1 ^{ER} _DATE					
1 ^{ER} _MAIN					
KM					
KM_GAR					
GARANTIE					
PRIX					
NB PLACES					
CARBURANT					
MOTEUR					
COULEUR					
CCESSOIRES					
GAMME					

B.E.P. METIERS DE LA COMPTABILITE
EP2 – Epreuve technique : activités professionnelles sur dossier

Session 2005

- ANNEXE R10 -

Page: 30/30

